



SYNERGIE UKINGO WETU

PLANIFICATION QUINQUENALE 2021-2025

BREVE PRESENTATION DE LA SYNERGIE UKINGO WETU (SUWE)

1. Motivation de la création de la SUWE

La SUWE un mécanisme de protection des défenseurs des Droits humains (DDH) mis en place en Février 2014 après une analyse approfondie de la problématique liée à la protection et sécurité des DDH.

Plusieurs motivations ont poussé les ONGDH à doter la Province du Nord-Kivu de ce mécanisme de protection de proximité, notamment :

- La précarité de la situation sécuritaires et les risques sérieux auxquels sont exposés les défenseurs des droits de l'homme ;
- L'insuffisance de cadre légal de protection des défenseurs des droits de l'homme en RDC ;
- Les limites auxquels sont confrontés des mécanismes existants de protection des DDH, notamment quant à leur manque de réactivité et leur vocation temporaire ;
- Les vulnérabilités des défenseurs des droits humains et leurs capacités limitées pour gérer les risques auxquels ils sont exposés ;
- Le rôle important et constant des DDH dans la promotion des droits humains, la consolidation de l'Etat de droit et la promotion de la démocratie ;
- L'impossibilité de mener une action coordonnée, concertée et efficace du fait que les organisations de la société civile travaillent d'une manière dispersée et isolée ;

2. Nature du mécanisme

La Synergie UKINGO WETU est informelle mais elle tire sa légitimité dans les textes de ses organisations membres. Cependant, la SUWE dispose des Termes de référence, d'un Code des Conduites, d'un protocole des réponses et d'autres outils qui déterminent son mode de fonctionnement pour plus d'efficacité sur terrain.

3. Vision de la SUWE

Les défenseurs des droits humains travaillent en toute quiétude pour l'effectivité des droits de l'homme.

4. Mission de la SUWE

Militer pour que les défenseurs des droits humains exercent leurs activités de promotion et protection des droits de l'homme sans entrave, en offrant une réponse coordonnée, concertée et diligente aux cas de défenseurs des droits de l'homme en danger.

5. Objectifs de la SUWE

- 🌐 Mobiliser des ressources pour donner un appui holistique et rapide aux défenseurs des droits humains en danger ;
- 🌐 Collecter et analyser des données relatives aux cas des défenseurs des droits humains en danger et mener des actions de plaidoyer aux niveaux national et international ;
- 🌐 Coordonner les actions de protection ;
- 🌐 Renforcer la capacité des défenseurs des droits de l'homme locaux sur la gestion du risque.

6. Organisations fondatrices et membres du point focal de la SUWE

ASADHO, CADERCO, CREDDHO, CVPD, FOHNAD, GADHOP, SFVS, SOFEPADI.

7. PLANIFICATION QUINQUENALE 2021-2025

DOMAINES	ACTIVITES A MENER	RESULTATS ATTENDUS	COUTS EN USD	PERIODE DE MISE EN OUVRE	REONSABLE DE L'ACTION	INDICATEURS	OBSERVATION
Assistance aux DDHs en danger	Documenter et assister 1000 ddh sous menaces	1000 cas de ddh en détresse sont documentés et suivis	250.000	2021-2025	Points Focaux-SUWE	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de cas documentés ; nombre de cas assistés ; nombre de cas référés ; - Niveau de satisfaction des ddh ; et l'amélioration des rapports entre ; - Perception positive des actions du ddh dans la communauté où il travaille ; - Amélioration des conditions de travail du ddh dans son milieu ; 	
Renforcement des capacités	Organiser 25 ateliers de formations sur les notions des droits humains, le fundraising, la gestions des risques,	Les capacités des membres de 19 CLP (Coalitions Locales de Protection) sont renforcées sur les notions des droits humains, le fundraising,	187500	2021-2025	Points Focaux-SUWE	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants aux ateliers ; - Nombre de clp formées ; - Amélioration du 	

	et mise en place des plans de sécurités, plaidoyer, monitoring,	la gestion des risques, plaidoyer, monitoring,				rendement au sein des clp ; - Amélioration des connaissances des personnes formées ;	
Mécanismes locaux de protection	Dynamiser les 19 clp existantes Installer 13 CLP : Oicha ; Muhandi, Njia panda, Mangurejipa ; Eringeti ; Maserka ; Karuruma ; Lubero ; Luotu ; Mangina, mutwanga, kabasha, kalunguta	Les 19 CLP sont dynamisées et sont actives sur terrain ; 9 nouveaux CLP sont installés	50 000 5200	Janvier à décembre 2021	Points Focaux-SUWE	- Nombre de CLP dynamisées ; - Nombre de nouveaux CLP installés - Qualité de travail fourni par les CLP ;	
Plaidoyer (politiques publiques favorables aux DDHs)	- Produire et diffuser une vidéo sur le processus de l'édit provincial portant protection des DDH au Nord-Kivu ; - Imprimer 10.000 copies/multiplication du bulletin officiel contenant l'édit en faveur	- Une vidéo est produite et diffusée ; - 10.000 copies de l'édit sont imprimées et vulgarisées ;	150. 000	2021-2025	Points Focaux-SUWE	- Nombre de vidéo produite - Nombre de copie d'édit imprimé - Nombre d'atelier de vulgarisation ; - L'utilisation de l'édit dans les décisions judiciaires ; - Nombre de séances de travail tenues avec les autorités ; - Nombre de missions	

	<p>des défenseurs des droits humains ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vulgariser l'édit à travers 18 séances dans les 3 villes et 6 territoires de la Province du Nord-Kivu ; - 5 Séances de travail avec le Gouverneur de Province - 5 Séances de travail avec le Président de l'Assemblée Provinciale - 20 Rencontres de travail avec les Responsables des Cours et Tribunaux ainsi que les parquets y 	<ul style="list-style-type: none"> - Le contenu de l'édit est connu par les ddh et la population en province ; - Le gouverneur impliqué dans la mise en œuvre de l'édit en province ; - Le président de l'Assemblée provinciale est impliqué dans la mise en œuvre de l'édit ; - Les responsables de juridictions et les parquets y rattachés sont suffisamment impliqués dans l'exécution de l'édit ; - Les missions de suivi et plaidoyer sont exécutées - La proposition de loi 				<p>effectuées ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une loi votée et promulguée 	
--	--	--	--	--	--	---	--

	<p>rattachés et les services de sécurité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire le suivi de la loi nationale de protection de DDH se trouvant au parlement ; - <i>Organiser des séances de travail avec rapporteurs spéciaux sur les ddh ;</i> - <i>Participer au processus de l'Examen Périodique Universel</i> 	<p>est inscrite au calendrier des matières de la session</p> <ul style="list-style-type: none"> - La loi est votée et promulguée <p>- 5 séances sont organisées avec les rapporteurs</p> <p>- 1 participation à l'examen périodique universel ;</p>	50.000	2021- 2025	Points Focaux-SUWE	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rencontres avec les rapporteurs spéciaux ; - Nombre des séances de travail de suivi des recommandations issues de l'EPU 2019 ; - Nombre d'ateliers organisés pour l'élaboration du rapport alternatif ; - Nombre des points focaux qui participent aux pré-sessions ; 	
Plan de sécurité pour les membres	Mettre à jour les plans de sécurités de la SUWE, des ONG points focales et CLP ;	36 plans de sécurité mis à jour	36.000	2021- 2025	Points Focaux-SUWE	36 plans de sécurités mis à jour	
Les réunions SUWE (Points Focaux et Clp)	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser 60 réunions ordinaires - Organiser 125 réunions d'urgences 	<ul style="list-style-type: none"> - 60 réunions ordinaires tenues - 125 réunions urgentes tenues 	10.000	2021- 2025	Points Focaux-SUWE	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre réunions tenues - Nombre de cas examinés - Nombre de résolutions prises en faveur des ddh ; 	

Partage d'expériences entre les réseaux de protection	Atelier d'échange d'expériences sur les bonnes pratiques avec les autres réseaux de protection ;	Les réseaux de protection partagent les bonnes pratiques, consolident les relations et harmonisent les approches	28.000	2022	Points Focaux-SUWE	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réseaux de protection ayant participé - Amélioration de la collaboration entre les réseaux 	
Appropriation des outils utilisés par la SUWE	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser NEMO ; - Organiser une séance de mise à jour sur l'utilisation de NEMO - Centraliser la base des données manuelle ; - Organiser une séance de travail sur l'utilisation des outils de la SUWE 	<ul style="list-style-type: none"> - Les membres de la SUWE s'approprient NEMO et l'utilisent de manière systématique - Une base de données est créée et est régulièrement mise à jour, - Une séance de la mise à jour sur NEMO est Organisée 	6000	2021- 2025	Points Focaux-SUWE	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de base de données opérationnelles et mise à jour ; - Nombre de cas enregistré dans NEMO 	